

Message de Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances

A l'occasion de l'ouverture des Etats généraux de la recherche comptable – le 10 décembre 2018

Mesdames et messieurs,

Je me réjouis vivement qu'une fois encore, les Etats généraux de la recherche comptable puissent se tenir ici à Bercy, au ministère de l'économie et des finances.

Il m'est impossible d'être parmi vous ce matin en raison d'une réunion auprès du Président de la République qui fait suite des événements qui ont eu lieu ce week-end. Je remercie donc Patrick de Cambourg, président de l'Autorité des normes comptables et organisateur de cet événement, de vous transmettre ces quelques mots.

L'actualité démontre que la transition de notre économie vers un modèle plus sobre écologiquement, plus responsable socialement, constitue une gageure par l'ampleur des mutations à accomplir et les transformations des comportements de chaque acteur économique qu'elles impliquent.

Les entreprises ont une responsabilité sociale et environnementale éminente, qui est aujourd'hui très largement reconnue. Elle sera prochainement consacrée par le projet de loi PACTE, qui introduit cette dimension dans la définition législative de l'intérêt social de la société. Beaucoup d'entreprises n'ont pas attendu le législateur pour développer des politiques ambitieuses visant à l'imiter l'incidence de leur activité sur l'environnement, à veiller au bien-être des salariés dans l'entreprise, ou encore à la contribution de l'entreprise au développement du territoire dans lequel elle est installée.

Mais c'est une chose est de développer une politique de responsabilité sociale et environnementale. C'en est une autre que d'en faire un critère à part entière d'engagement et d'évaluation de la performance des entreprises.

C'est bien pour faire de la responsabilité sociale et environnementale un facteur de redevabilité des entreprises face à ses parties prenantes que la France a, dès 2001, introduit un cadre de reporting extra-financier applicable aux plus grandes entreprises, qui a été enrichi à plusieurs reprises et constitue l'un des cadres législatifs de reporting extra-financier les plus complets au monde.

Cet outil a fait ses preuves et a permis une appropriation très forte des enjeux extra-financiers dans les entreprises. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ce cadre n'en reste pas moins marqué par de nouveaux défis :

- **Le défi de l'impact.** L'heure n'est plus à la dispersion des efforts, elle doit au contraire conduire chaque entreprise à s'engager fortement sur les questions les plus

significatives pour agir sans délai afin de réduire les impacts négatifs de son activité, par exemple en termes de nuisances environnementales ou de risques sociaux. C'est cette inflexion que le Gouvernement a souhaité donner, lors de la transposition de la directive sur le reporting extra financier, qui insiste sur la nécessité de sélectionner et de traiter, au sein des questions RSE, les risques et enjeux les plus significatifs.

- **Le défi de l'intégration des logiques financières et extra-financières.** J'ai la conviction que seule une vision globale de la performance permettra aux entreprises de s'imposer parmi les champions de demain. Cela doit nous conduire, au niveau européen à développer un reporting plus cohérent et plus simple, moins complexe à établir par les entreprises, plus accessible aux parties prenantes.
- **Le défi de la cohérence internationale.** Si nous souhaitons faire des enjeux sociaux et environnementaux un véritable critère d'allocation des flux d'épargne et d'investissement, si nous souhaitons prendre la véritable mesure de ces défis qui sont pour la plupart d'entre eux des défis globaux, alors nous devons travailler à un rapprochement des cadres de reporting extra-financiers au niveau international, dans le respect de la souveraineté et des spécificités de chaque juridiction. Je souhaite que la France puisse porter des propositions fortes en cette matière dans les prochains mois au niveau européen et international.

Ces questions vont être, je le sais, au cœur des discussions de ces 8^e Etats généraux. Je forme le vœu qu'ils permettent à tous, préparateur d'états financiers, auditeurs, régulateurs, chercheurs ou lecteurs attentifs des rapports d'entreprise, d'approfondir ces thèmes dans son action quotidienne.

Bienvenue à Bercy, et bons Etats généraux à tous.